

la Ville, M. Mirault, a fait pendant ce temps 20,000 visites et a distribué 90,000 crachoirs, il a désinfecté 3,000 chambres. Cinquante malades ont été renvoyés dans leur pays d'origine, 180 ont été logés à l'Hospice des Incurables, à Notre-Dame de Grâce, 50 ont été placés à la campagne, 4,186 sont morts ; les autres ont été traités à domicile et ont été guéris.

La ligue a dépensé depuis 1904 \$12,724, dont \$4,150, fournis par la Ville ; cela ne comprend ni le salaire de l'inspecteur ni la subvention donnée à l'Exposition.

Le conférencier fait ressortir un fait qui est plutôt à la honte de la Ville. En 1904, le conseil municipal adopta un règlement qui défend de cracher sur les trottoirs. On chercha à appliquer ce règlement une fois seulement et c'est l'accusé qui gagna. Depuis ce temps on crache où l'on veut. Seule l'opinion publique aura assez de puissance pour faire une guerre victorieuse au crachat.

Le gouvernement provincial a donné du terrain pour la fondation d'un Sanatorium à la Montagne Tremblante, on a voulu fonder des camps d'été, le gouvernement fédéral a promis d'empêcher l'entrée au pays des immigrants tuberculeux ; ces mesures n'ont pas réussi.

Le conférencier fait l'éloge de la loi provinciale d'hygiène et souhaite qu'elle soit appliquée partout, elle nous forcerait, dit-il à la déclaration obligatoire des cas de tuberculose, ce qui serait le grand pas de fait vers la destruction de la terrible maladie.

Le Dr Hamilton donne ensuite la liste de ce que nous avons besoin. Elle est éloquent.

1e.—Un dispensaire (nous l'avons grâce au colonel Burland).

2e.—Un recensement quinquennal.

3e.—Un grand nombre d'infirmières.

4e.—Deux inspecteurs, aussi dévoués que l'inspecteur actuel.

5e.—La coopération des églises et des associations religieuses.

6e.—La coopération du bureau municipal d'hygiène armé de plus grands pouvoirs.

7e.—Un sanatorium et des camps d'été.

8e.—Un autre hôpital pour les Incurables avec le voisinage d'une ferme.

9e.—Une meilleure direction donnée à la distribution des aumônes.

10e.—La mise en vigueur des lois sur la déclaration obligatoire, la désinfection et contre le crachat.

11e.—Des propriétaires qui ne sacrifieront pas la vie de leurs locataires au désir de faire un peu plus d'argent.

12e.—Des conférences dans toutes les écoles, les collèges et les couvents.

13e.—De l'argent et encore de l'argent. Les dons particuliers ne peuvent jamais suffire ; il faut l'aide pécuniaire du gouvernement.

## Calcification et Décalcification chez les athéromateux

Par M. Lœper, Prof. agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, et M. F.X. Bourend (x)

Il semble, lorsqu'on parle du traitement de l'athérome artériel que l'on s'occupe presque exclusivement des manifestations et des troubles morbides qui en sont la traduction clinique et non de la lésion vasculaire même qui en est la caractéristique anatomique et nous restons, malgré les hypothèses émises à ce sujet, assez ignorants des médicaments et même du régime alimentaire capables de prévenir la calcification artérielle, à plus forte raison d'en faciliter la régression.

Cette ignorance tient en grande partie à l'absence ou tout au moins à l'insuffisance des recherches expérimentales publiées. Si l'on connaît, en effet, un certain nombre d'agents toxiques alimentaires ou autres, susceptibles d'impressionner les parois vasculaires et d'y laisser leur empreinte irremédiable, on a encore incomplètement étudié l'action empêchante que pourrait exercer certains médicaments. Bien plus, on n'a guère recherché si, à côté des poisons proprement dits, de notre alimentation quotidienne même, il ne pouvait exister des substances réputées inoffensives qui, par leur accumulation dans notre organisme viendraient troubler la nutrition de nos vaisseaux et favoriser l'apparition de la dégénérescence calcaire et athéromateuse.

Dans un travail paru il y a plusieurs mois en collaboration avec Boveri l'un de nous avait émis cette hypothèse que, l'une de ces substances, qui, d'ailleurs représente en quelque sorte le substratum chimique des lésions artérielles, la chaux devait jouer dans leur production un rôle prédominant et que l'élévation du coefficient calcique des tissus vasculaires pouvait être, comme l'augmentation du chlorure de sodium dans l'oedème et l'hydrémie, une des causes sinon de la lésion au moins de sa calcification.

Les recherches que nous avons faites depuis plus d'un an semblent confirmer cette hypothèse (1).— Nous les rapporterons brièvement et nous nous efforcerons en terminant d'en tirer quelques conclusions pratiques touchant la thérapeutique de l'athérome artériel et le régime alimentaire qu'il serait peut-être bon de lui opposer.

\*\*\*

Il est indéniable que le tissu artériel a pour la chaux une appétence spéciale. Le coefficient calcique du tissu

(x) Communication au Congrès de Genève.

(1) Lœper et Boveri.— La chaux et les artères, " Presse médicale et Société de Biologie, " 1907.